

# RAPPORT DES ACTIVITÉS 2021

SERVICE DE POLICE  
DE L'AGGLOMÉRATION  
DE LONGUEUIL



# TABLE DES MATIÈRES

|                           |    |
|---------------------------|----|
| Mot de la mairesse        | 3  |
| Mot du directeur          | 5  |
| Faits saillants 2021      | 7  |
| Interventions policières  | 15 |
| La criminalité            | 16 |
| L'analyse des tendances   | 20 |
| La sécurité routière      | 26 |
| Conclusion et perspective | 27 |
| Statistiques              | 28 |



## MOT DE LA MAIRESSE

Un service de police bienveillant, empathique et proche de son monde, ancré dans la communauté, qui promeut le dialogue et agit en prévention sociale pour diminuer la pression sur les patrouilleurs : c'est ça, le Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL). À l'heure où nous réfléchissons collectivement sur le rôle de la police, au Québec comme à l'échelle internationale, l'agglomération de Longueuil fait preuve d'un grand leadership en matière d'innovation sociale.

Les données du présent rapport nous permettent de constater que le SPAL a, une fois de plus, bien répondu à sa mission première, soit celle d'assurer la sécurité des citoyennes et citoyens sur l'ensemble de notre territoire. L'année a été ponctuée par un lot d'implications et de réalisations de la part du SPAL. En tant que mairesse de Longueuil et présidente du comité exécutif de l'agglomération, je ne peux qu'être fière de ces accomplissements et du rayonnement positif de notre service de police sur l'ensemble du Québec.

Justement, nous sommes très heureux du renouvellement du contrat de M. Fady Dagher. Opérer un changement de culture policière comme il le fait avec son équipe est loin d'être simple et il s'acquitte de cette mission avec brio grâce à son leadership positif et ses idées qui sortent du cadre établi. C'est une chance incroyable de savoir qu'il sera avec nous pour les huit prochaines années.

Je saisis également l'occasion pour souligner l'engagement et les efforts de l'ensemble des patrouilleurs du SPAL qui, je le sais, doivent composer avec des appels de plus en plus complexes et ce, avec des ressources limitées. À tout moment, malgré la COVID-19, ils ont été en mesure de s'adapter et se sont assurés de faire respecter les consignes sanitaires, comme le couvre-feu, lorsque la situation pandémique était critique.

Par ailleurs, on remarque que les campagnes de prévention et de sensibilisation ont été efficaces. Je suis soulagée de savoir que le nombre de dénonciations augmente : cela signifie que le niveau de confiance des victimes envers les autorités est en hausse. D'autre part, les données de 2021 concernant le taux de criminalité sur le territoire demeurent en dessous de la moyenne des cinq dernières années. Il s'agit de chiffres plutôt encourageants pour l'avenir.

2021 s'est terminée en grand avec le lancement du projet RÉSO. Grâce à cette annonce, plusieurs policiers RÉSO sont maintenant à l'œuvre dans nos quartiers afin de déceler les signes avant-coureurs de certaines problématiques susceptibles de se développer. Le SPAL démontre ainsi tout son avant-gardisme et suscite l'intérêt de bon nombre de services de police à travers le monde.

Pour la suite, je me réjouis de savoir que plusieurs initiatives sont déjà à l'ordre du jour afin d'atteindre de nouveaux objectifs en 2022. En ce sens, je tiens à souligner que le conseil d'agglomération a officiellement donné une orientation claire à la commission de la sécurité publique afin d'étudier la possibilité d'implanter un poste de police à Brossard, réclamé depuis deux décennies.

En terminant, j'applaudis le travail exceptionnel effectué par les équipes du SPAL qui permettent d'assurer une présence policière 24 heures par jour, 7 jours par semaine, sur l'ensemble du territoire que nous desservons.

Au nom de l'ensemble des élus et en mon nom personnel, merci de contribuer à faire du territoire de l'agglomération de Longueuil un milieu de vie sécuritaire.



**Catherine Fournier**  
Mairesse de Longueuil et  
présidente du comité exécutif de l'agglomération



## MOT DU DIRECTEUR

On m'aurait dit un jour que le Rapport annuel des activités du SPAL allait être marqué pour une deuxième année consécutive par la pandémie, j'aurais eu peine à y croire. Pourtant, la présence de la Covid-19 a de nouveau occupé énormément de place dans nos vies, tant personnelles que professionnelles, tout au long de cette année 2021. Les citoyens de l'agglomération de Longueuil, à l'instar de ceux du reste de la province et du monde entier, ont à nouveau fait preuve d'une grande résilience, au cours de cette longue épreuve collective. Il en va de même pour tous les membres de l'organisation du SPAL qui ont dû travailler dans des conditions à la fois complexes et contraignantes.

Cela ne nous a pas empêchés cependant d'aller de l'avant avec de grands projets, qui nous mèneront à de grandes réalisations au cours des prochaines années. L'année 2021 marque ainsi un pan de l'histoire du SPAL avec le déploiement des policiers du **Réseau d'Entraide Sociale et Organisationnel (RÉSO)** au sein de notre communauté. Cette nouvelle approche de Police de Concertation, unique au Québec, se concentre davantage sur la prévention bien en amont, en misant sur la collaboration, la visibilité, la disponibilité et l'accessibilité des policiers RÉSO dans leur secteur respectif. Ce projet novateur du SPAL met la table pour un nouveau modèle de services de police que le ministère de la Sécurité publique du Québec pourrait par la suite vouloir implanter ailleurs en province.

Tout au long de l'année 2021, les policiers et policières des différentes sections, de même que le personnel civil de notre organisation, n'ont ménagé aucun effort afin d'assurer la sécurité des citoyens de l'agglomération. Leur travail méticuleux et soutenu en matière de prévention et de répression, que ce soit au niveau de la patrouille, des enquêtes ou des sections spécialisées, a fait en sorte que le taux de criminalité, malgré une hausse de 6,5 % par rapport à l'année précédente, est demeuré inférieur de 2,9 % comparé à la moyenne des 5 dernières années. À titre d'exemples, l'agglomération de Longueuil a été épargnée par la vague de féminicides qui a déferlé sur tout le Québec en 2021, ainsi que par les fusillades déclenchées en pleine rue entre clans adverses du crime organisé qui se disputent tel ou tel territoire. Le travail effectué sur le terrain et dans le suivi des dossiers par nos policières et policiers a grandement contribué à ces résultats, j'en suis convaincu.

Les dénonciations en matière de crimes sexuels ou de distribution d'images intimes et de pornographie juvénile sont par ailleurs en hausse. Les interventions concertées auprès des victimes, ainsi que la prévention et les messages de sensibilisation adressés à la population ont sans aucun

doute aidé à délier des langues et à donner le courage nécessaire à ceux et celles qui souhaitaient dénoncer les auteurs de ces crimes. Ce type de criminalité nous préoccupe beaucoup et le SPAL s'engage à multiplier les efforts afin d'accompagner les victimes dans leurs démarches et à tout mettre en œuvre afin qu'elles obtiennent justice.

De voir mon mandat comme directeur du SPAL être renouvelé, concrétise finalement le résultat de tous les efforts que nous avons mis à repenser le rôle qu'une organisation comme la nôtre peut jouer au sein de notre communauté. Cette marque de confiance, que les élus de l'agglomération de Longueuil nous témoignent pour ce prochain mandat, nous permettra de poursuivre sur cette lancée et d'offrir à la population les services de grande qualité auxquels le SPAL vous a habitué depuis déjà une vingtaine d'années.



**Fady Dagher**  
Directeur du Service de police  
de l'agglomération de Longueuil

# FAITS SAILLANTS 2021

## DÉPLOIEMENT DES POLICIERS RÉSO

Le 8 décembre dernier, les 17 policiers du Réseau d'Entraide Sociale et Organisationnel (RÉSO), ayant chacun un secteur déterminé à travers les cinq villes de l'agglomération de Longueuil, ont débuté leur mandat afin de venir en aide aux citoyens plus vulnérables, de concert avec les différents acteurs du milieu. Annoncée en juin par la Vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, la nouvelle approche, unique au Québec, se concentre davantage sur la prévention bien en amont et la collaboration, sous les principes de visibilité, d'accessibilité et de disponibilité des policiers RÉSO dans leur secteur respectif. En synergie avec les organismes locaux et en développant des liens de confiance avec l'ensemble de la population, ces policiers interagiront avec les citoyens de tous les horizons, notamment auprès de clientèles vulnérables, telles que des personnes aux prises avec un enjeu de dépendance ou qui se retrouvent en situation d'itinérance, des personnes âgées, des victimes de violence conjugale, d'agressions sexuelles ou de maltraitance.

Rappelons que les policiers RÉSO ont participé, du 25 octobre au 25 novembre, à un programme de développement professionnel constitué d'un stage d'immersion sociale et citoyenne, d'une durée de cinq semaines, où le policier, sans arme ni uniforme, est plongé au cœur de diverses réalités dans sa communauté afin de le sensibiliser et d'influencer sa vision et son approche sur le terrain.



## IMMERSION II

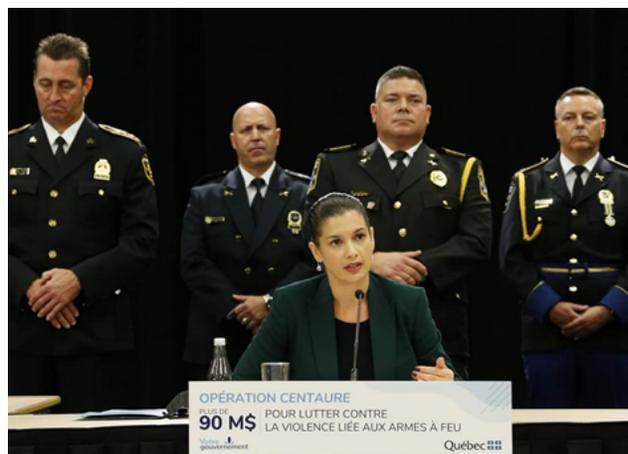
Un grand total de 28 participants du programme de développement professionnel Immersion du SPAL ont effectué une formation dans le cadre de cette deuxième édition du programme. Le projet *Immersion* consiste en un stage d'une durée de cinq semaines qui permet aux policiers de vivre une expérience d'apprentissage par l'immersion, notamment en allant à la rencontre des groupes vulnérables ou à risque de marginalisation et des organisations communautaires. Cette initiative sans précédent au Québec a été instaurée en 2019 en réponse aux nouvelles réalités policières, dont l'augmentation des appels à caractère non criminel qui sont plutôt reliés à des problématiques sociales (santé mentale, itinérance, détresse psychologique, etc.) Le projet correspond à l'approche police de concertation qui est mise de l'avant à Longueuil par le SPAL.

Cette 2<sup>e</sup> cohorte automne-2021 du SPAL était composée des agents et sergents RESO, de cadres policiers et civils et d'un membre du SRIM (**S**ection du **R**enseignement et **I**nterventions **M**ultidisciplinaires). Deux agentes de la police de Repentigny, un sergent du SPVM ainsi qu'un paramédic de CETAM ont complété cette 2<sup>e</sup> cohorte 2021.



## PARTICIPATION DU SPAL AU PROJET CENTAURE

Dans sa stratégie québécoise de lutte contre la violence liée aux armes à feu, le gouvernement du Québec a annoncé en septembre un octroi de 90 M\$ pour le volet provincial de son opération Centaure, dont 3 M\$ sur cinq ans, réservés au Service de police de l'agglomération de Longueuil. Cette somme d'argent doit permettre au SPAL d'accentuer notamment ses efforts, tant sur la répression que sur la prévention, afin de mieux anticiper l'émergence des groupes criminels et des gangs de rue, et ce, en collaboration avec ses partenaires. La Brigade d'intervention multidisciplinaire (BIM) du SPAL a effectué des visites de jour, de soir et les weekends dans des commerces et autres endroits connus et fréquentés par les gens liés aux crimes organisés afin d'obtenir de l'information en lien avec les armes à feu.



## LE PROJET MÉTAPHORE

Le SPAL a mené une vaste opération policière en juin dernier dans le cadre du projet Métaphore, en collaboration avec la Sûreté du Québec, la Régie intermunicipale de police Richelieu-St-Laurent, le Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu et le Service de police de Laval. Une série de 11 perquisitions a été effectuée par les quelque 120 policiers qui ont participé à l'opération. Plusieurs résidences et commerces situés à Boucherville, Longueuil, Varennes et Verchères avaient été ciblés dans le cadre de l'enquête qui avait débuté au mois de mars de la même année. Une information du public concernant une organisation criminelle effectuant le trafic de cocaïne et de crack sur la Rive-Sud de Montréal était à l'origine de cette opération qui permet le démantèlement du réseau de trafiquants.



## HOMMAGE À UN POLICIER DU SPAL MORT EN DEVOIR

À l'initiative d'anciens collègues de l'agent Michel Vincent, mort dans l'exercice de ses fonctions le 3 novembre 1981, une cérémonie a eu lieu au mois d'octobre au parc Christ-Roi de Longueuil. À cette occasion, une plaque didactique, rendant hommage à notre confrère a été dévoilée en présence de la mairesse de Longueuil, madame Sylvie Parent, de notre directeur, monsieur Fady Dagher, de membres de la famille de monsieur Vincent, ainsi que d'anciens coéquipiers retraités.

### EN MÉMOIRE DE L'AGENT MICHEL VINCENT

*Le 3 novembre 1981, l'agent Michel Vincent du Service de police de Longueuil fut atteint d'un coup de feu alors qu'il répondait à un appel pour un vol de banque. Lors de son arrivée sur les lieux, trois suspects s'y trouvaient toujours et ceux-ci ont alors ouvert le feu. L'agent Vincent a été atteint mortellement et son partenaire, Serge Gagnon, a été grièvement blessé. Le policier était alors âgé de 26 ans.*

*En son honneur et afin de se rappeler son ultime sacrifice, c'est avec émotion que le SPAL souligne ce triste anniversaire.*



## LABORATOIRE DE CIRE DE CANNABIS DÉMANTELÉ À BROSSARD

Le SPAL, assisté de la Sûreté du Québec (SQ), a démantelé un important laboratoire de cire de cannabis sur la rue Isabelle, dans le secteur industriel de la ville de Brossard en juin dernier. La valeur de la saisie a été évaluée à plus de 3,5 M\$, ce qui en faisait l'une des plus importantes saisies du genre jamais effectuées dans l'agglomération de Longueuil. 900 kilos de cannabis séché ont été saisis lors de la perquisition ainsi que 170 litres de cannabis liquide.

La cire, communément appelée « wax », est une pâte qui peut ensuite être transformée en différent mode de consommation (huile, bonbon, ou encore être fumé). La cire de cannabis peut accroître les concentrations de cannabinoïdes jusqu'à 80 %. L'enquête a été réalisée dans le cadre d'Accès Cannabis, une action concertée mise en place en 2018 par le gouvernement du Québec, coordonnée par le ministère de la Sécurité publique. Elle vise à intensifier la répression d'approvisionnement du cannabis illicite afin d'en diminuer l'accessibilité sur le marché québécois, particulièrement chez les jeunes.

## UN POLICIER DU SPAL EN MISSION À LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

C'est avec une grande fierté que le SPAL a appris en mai dernier la sélection du sergent Mamadou-Lamine Keita à la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye, aux Pays-Bas, dans le cadre des missions de paix internationales. La candidature du sergent Keita a été retenue afin qu'il puisse aller enquêter sur les violences sexuelles et sexospécifiques (VSS) dans le cadre de l'enquête en République centrafricaine de la CPI. Son rôle là-bas consiste principalement à interroger les victimes et les témoins de ces crimes, perpétrés en République centrafricaine, au Tchad et en République démocratique du Congo. Lors de sa mission de 12 mois à l'étranger, le sergent Keita agit comme un ambassadeur des bonnes pratiques et des efforts effectués par le SPAL en matière de violence conjugale et d'agressions sexuelles. Sa mission a par ailleurs été prolongée pour une autre année et se poursuivra en 2022.



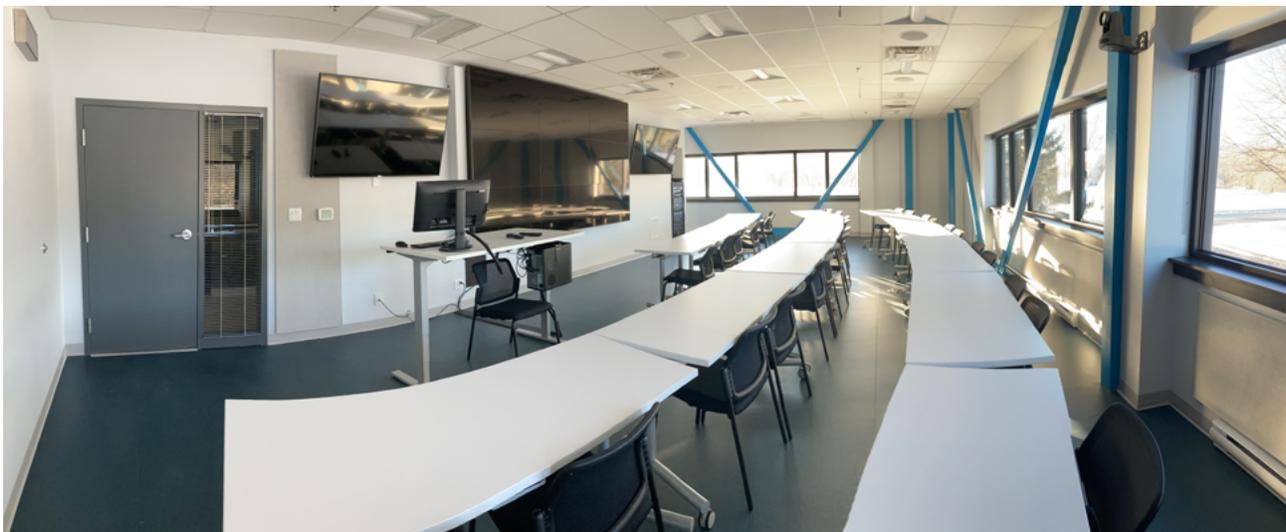
## LE SPAL A LES DÉLINQUANTS SEXUELS À L'ŒIL

L'Équipe des crimes à caractère sexuel (ECCS) a mené 29 perquisitions en matière de pornographie juvénile au cours de l'année 2021 et procédé à l'arrestation de plusieurs délinquants sexuels actifs sur le territoire de l'agglomération de Longueuil.

Le travail des enquêteurs de l'équipe a aussi permis au mois de mai de mener à la condamnation du pasteur baptiste Mario Monette et de son épouse Carole Van Houtte. Les deux complices ont respectivement été condamnés à purger des peines de cinq et de quatre ans de prison pour s'être livrés à des voies de fait armées sur leurs enfants. Le couple a aussi reconnu avoir séquestré et menacé certains de leurs 8 enfants sur une période de plus de 25 ans.

## UN NOUVEAU CENTRE DE FORMATION POUR LES POLICIERS

Le Bureau du développement du personnel et de la formation a formé 28 nouveaux agents RIC (Réponse en Intervention de Crise) au sein des équipes de patrouille en 2021, en plus de participer à la formation de tous les nouveaux policiers RÉSO et d'offrir une session d'une semaine sur la désescalade en santé mentale aux 28 participants du plus récent stage Immersion offert par le SPAL. L'équipe de la section Formation a aussi récemment pris possession du nouveau centre de formation du SPAL qui a été en chantier tout au long de la dernière année. La transformation de l'ancien poste de police à Boucherville en centre de formation moderne est évaluée à près de 6 millions de dollars. Une entente de collaboration a de plus été signée avec l'ENPQ afin de leur louer des locaux afin d'élargir leur offre de formation et de la décentraliser.



## DES PATROUILLES AFIN DE FAIRE RESPECTER LE COUVRE-FEU

L'imposition du couvre-feu à l'ensemble du territoire québécois le 9 janvier 2021 a chamboulé les habitudes de vies de bien des citoyens. Il a aussi, en partie, modifié le travail des policiers du SPAL, particulièrement celui des patrouilleurs, appelés à intervenir auprès de la population sur le terrain et à s'assurer que le couvre-feu en question soit respecté. Des policiers de la Section prévention, vigilance et relations avec la communauté (SPVRC) ont aussi été appelés en renfort pendant des semaines afin de prêter main-forte aux patrouilleurs du SPAL, notamment en ce qui a trait au travail de prévention effectué auprès des clientèles vulnérables. Par ailleurs, des équipes de Radio-Canada et du quotidien Le Devoir ont suivi certains de nos policiers durant le couvre-feu, afin de mieux faire comprendre tout le déploiement mis en place par le SPAL afin réussir à faire respecter cette mesure. Ces patrouilles se sont aussi déplacées dans les sentiers de VTT et de motoneiges où le couvre-feu devait là aussi être respecté entre 20 h et 5 h le matin.





## LANCEMENT DU REGISTRE DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Le SPAL s'est doté d'un registre permettant d'effectuer l'inventaire des caméras vidéo se trouvant sur son territoire. Ce registre permet désormais aux propriétaires d'entreprises et aux citoyens d'inscrire leur système de surveillance extérieur dans une base de données confidentielle et ainsi aider les policiers à solutionner certains crimes.

Dans le cas où un incident se produirait dans le périmètre d'une caméra de surveillance, les policiers peuvent maintenant communiquer avec la personne identifiée dans le registre. Avec son consentement, les policiers peuvent ensuite utiliser les informations ou les séquences vidéo recueillies par les caméras afin de faire cheminer une enquête ou de procéder à l'arrestation de suspect(s). Le registre des caméras **est strictement réservé** à l'usage du Service de police de l'agglomération de Longueuil.

## BURINAGE DE CATALYSEURS

Le SPAL a lancé au mois d'avril son projet innovateur de burinage des catalyseurs dans le but de prévenir le vol de ces pièces sur certains véhicules ciblés par les voleurs. Les deux séances de burinage en prévention des vols de catalyseurs ont été organisées par le SPAL en collaboration avec le Bureau d'assurance du Canada et ont permis de protéger plus d'une centaine de véhicules. Une première au Québec.



## DES TROUSSES POUR SAUVER DES VIES

Le SPAL est devenu en 2021 l'un des premiers corps de police au Québec à équiper ses agents de trousse de Naloxone afin de leur permettre de répondre aux appels d'urgences et d'intervenir auprès des gens qui présentent des signes de surdoses liées au fentanyl ou ses dérivés. Le SPAL a initié sa démarche auprès du CISSS-Montérégie-Est afin de pouvoir mettre ces trousse à la disposition de ses agents répondants à ce type d'appels, ainsi qu'à certaines équipes qui travaillent auprès d'une clientèle vulnérable au niveau de la consommation de stupéfiants. Les trousse de Naloxone constituent un outil efficace et rapide dans ce genre de situation.

Il s'agit somme toute d'une excellente nouvelle pour notre organisation, car cela nous permet désormais d'assurer un mode de protection efficace et reconnu pour nos agents, lorsque ces derniers se retrouvent en contact avec le fentanyl ou ses dérivés dans le cadre de leurs fonctions.



## VOL À LA GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS

À la suite d'un vol survenu à l'entrepôt de la Grande Guignolée des médias de la Rive-Sud durant la période des fêtes au tout début de l'année 2021, le SPAL et la CETAM ont joint leurs forces afin de venir en aide aux organisateurs de la Guignolée afin de combler leurs besoins les plus pressants. Leur initiative a ainsi permis d'amasser des denrées, des produits d'hygiène personnelle, des articles pour bébé et un don en argent de 1000 \$.

## L'ACDO REMET UNE MÉDAILLE À L'ÉPOUSE D'UN ANCIEN DIRECTEUR DU SPAL

La 28<sup>e</sup> Cérémonie annuelle en hommage aux donateurs de l'Association canadienne des dons d'organes et de tissus (ACDO) 2021, à laquelle prenait part le SPAL, s'est déroulée en octobre dernier à Sherbrooke. L'ACDO en a profité pour remettre une médaille toute spéciale à titre posthume tout à l'ex-directeur du SPAL Marc St-Laurent, qui a occupé ce poste de 2007 à 2011. Ce sont les membres de la garde d'honneur du SPAL qui ont remis la médaille Ambassadeur de la Santé à Mme Irène Trépanier, conjointe de l'ex-directeur Marc St-Laurent, décédé en novembre 2020. Ce dernier a volontairement voulu faire le don de ses organes au moment de sa mort.

Soulignons qu'en 2021, l'ACDO a effectué près de 600 transports grâce à de nombreux policiers bénévoles. Les équipes du SPAL ont quant à elles effectué 53 transports et parcouru plus de 9000 km. 67 organes ont été transportés lors de nos interventions et nos policiers bénévoles ont accompagné 32 équipes médicales d'un endroit à l'autre.



## PRIX DU MÉRITE OVATION MUNICIPALE

L'Union des municipalités du Québec nous a fait le très grand honneur de nous décerner au mois de mai le Prix du mérite Ovation municipale de l'Union des municipalités du Québec en 2020, dans la catégorie Sécurité publique pour notre Programme de développement professionnel pour notre projet Immersion. Ce projet du SPAL s'est démarqué parmi près d'une centaine de dossiers de candidature soumis par 57 municipalités provenant de 14 régions.





## LANCEMENT D'UNE NOUVELLE VERSION DE L'APPLICATION SAMIC

L'application SAMIC (Service d'Aide Mobile à l'Intervention Communautaire) a officiellement été lancée en mars dernier. L'application mobile gratuite, développée par un policier du SPAL, contient de l'information sur plus de 250 organismes communautaires et institutionnels à travers le Québec. On y compte plusieurs informations relatives aux organismes dont notamment l'adresse, l'horaire, les services offerts, les conditions d'admissibilité et plusieurs autres données utiles afin d'assurer un bon service de référence auprès des citoyens.

## LE SPAL REMPORTE LE PRIX DE L'ACCP

Le SPAL s'est démarqué lors de la 116<sup>e</sup> Conférence annuelle de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) en remportant le prix *ACCP/Motorola Solutions en sécurité et mieux-être des collectivités* pour son Programme de développement professionnel – Immersion.

Rappelons que le Programme Immersion est un stage d'une durée de cinq semaines durant lesquelles les policiers sont intégrés dans différentes communautés. Ce programme qui a été reconduit en 2021 avec une 2<sup>e</sup> édition permet de favoriser les rencontres et les échanges, et de mieux saisir les réalités vécues par ceux qu'ils desservent. Le directeur du SPAL, Fady Dagher, était particulièrement fier de recevoir ce prix, rappelant qu'il est exceptionnel d'être reconnu par plus de 300 corps de police à travers le Canada.

## LE SPAL DANS LES MÉDIAS

La Section des communications et relations médias du SPAL a de nouveau contribué de belle façon en 2021 à médiatiser les activités de l'organisation dans les médias locaux, régionaux et nationaux. Un peu plus de 3100 articles ou reportages ont été réalisés sur le SPAL au cours de la dernière année selon les relevés de la firme Meltwater. À titre d'exemple, 197 articles mentionnant nos interventions dans divers dossiers ont été publiés en 2021 dans La Courrier du Sud, 143 dans le Journal de Montréal et 131 dans La Presse. Les médias électroniques ont quant à eux aussi accordé une place importante au SPAL dans leurs bulletins de nouvelles respectifs avec 139 mentions à TVA Nouvelles, 94 à Radio-Canada et 100 à CTV News.

La page Facebook du SPAL a par ailleurs accueilli en 2021 son 31 000<sup>e</sup> membre alors que notre page Twitter est suivie, elle, par un peu plus de 8000 abonnés.



# LES INTERVENTIONS POLICIÈRES<sup>1</sup>

## L'ANALYSE GÉNÉRALE

En 2021, 129 648 cartes d'appel ont été complétées par le personnel de la centrale 911, dont les deux tiers ont nécessité l'intervention du service de police (65,5 %). Cette proportion demeure stable à travers les années. Sur l'ensemble des interventions policières effectuées, environ le tiers (34 %) a généré l'ouverture d'au moins un dossier opérationnel.

Tableau 1. Évolution des interventions policières selon la nature des appels traités entre 2016 et 2021.

| PRINCIPALE NATURE                                       | 2016          | 2017          | 2018          | 2019          | 2020          | 2021          | MOYENNE 5 ANS   | VARIATION 2020-2021 | VARIATION 2021 MOYENNE 5 ANS |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-----------------|---------------------|------------------------------|
| Crimes contre la personne                               | 2 966         | 3 171         | 3 106         | 3 239         | 3 073         | 3 282         | 3 111,0         | 6,8 %               | 5,5 %                        |
| Crimes contre la propriété                              | 11 170        | 11 081        | 11 203        | 10 445        | 10 339        | 10 429        | 10 847,6        | 0,9 %               | -3,9 %                       |
| Autres infractions au Code criminel                     | 11 985        | 12 143        | 11 573        | 11 313        | 12 973        | 12 459        | 11 997,4        | -4,0 %              | 3,8 %                        |
| Infractions reliées à la circulation                    | 2 480         | 2 595         | 2 412         | 2 243         | 2 234         | 2 358         | 2 392,8         | 5,6 %               | -1,5 %                       |
| Interventions non reliées à des infractions criminelles | 60 637        | 64 011        | 61 812        | 60 672        | 56 503        | 56 445        | 60 727,0        | -0,1 %              | -7,1 %                       |
| <b>TOTAL</b>  | <b>89 238</b> | <b>93 001</b> | <b>90 106</b> | <b>87 912</b> | <b>85 122</b> | <b>84 973</b> | <b>89 075,8</b> | <b>-0,2 %</b>       | <b>-4,6 %</b>                |

Le nombre et la nature des interventions effectuées par notre service de police en 2021 brossent un portrait similaire à celui de l'an dernier, encore une fois caractérisé par le contexte de la pandémie. De petites variations à la hausse s'observent toutefois au niveau des crimes contre la personne et des infractions à la circulation. Celles-ci seront détaillées dans la prochaine section.

On remarque également un peu moins d'interventions pour les autres infractions au Code criminel. En 2020, cette catégorie avait subi une hausse importante en raison d'un nombre plus élevé d'appels pour nuisance et troubler la paix. Aussitôt les premières mesures de confinement annoncées en mars 2020, les tensions entre citoyens vivant à proximité les uns des autres se sont exacerbées; un contexte propice à l'émergence de situations conflictuelles. Or, bien qu'il y ait eu moins d'appels de ces natures en 2021, les chiffres ne traduisent pas un retour à la normale, c'est-à-dire un portrait similaire à celui de l'année 2019. Ainsi, on peut prétendre que la population s'est adaptée au contexte pandémique, mais plusieurs irritants liés aux nouvelles habitudes de vie sont demeurés.

Finalement, le nombre d'interventions pour des situations non reliées à des infractions criminelles est resté stable entre 2020 et 2021, regroupant

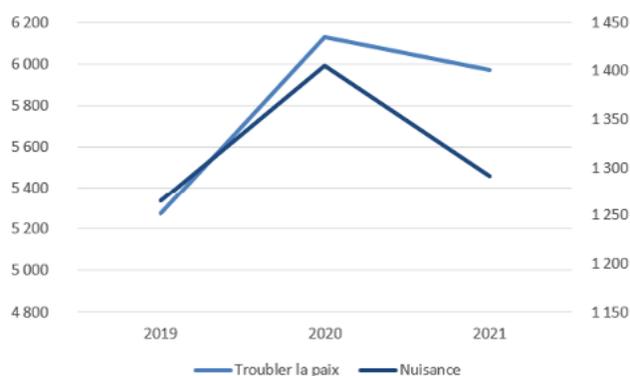


Figure 1 Évolution des appels de nuisance et troubler la paix entre 2019 et 2021.

encore une fois la majeure partie du temps des patrouilleurs (66,4 %). Au sein de cette catégorie, on y retrouve essentiellement des appels pour assistance au public (24,2 %) et alarme (13,3 %). Quelques augmentations sont à souligner, notamment au niveau des chicanes de famille (+91) ainsi que des appels pour suicide et tentative (+228). Ces catégories seront plus amplement décrites dans une section subséquente.

1- Les données ont été répertoriées à partir des informations retrouvées dans la base de données du RAO-ADM.

# LA CRIMINALITÉ

## LE PROFIL STATISTIQUE<sup>2</sup>

Tableau 2. Évolution des catégories d'infractions criminelles entre 2016 et 2021.

| CATÉGORIES D'INFRACTION     | 2016          | 2017          | 2018          | 2019          | 2020          | 2021          | MOYENNE 5 ANS   | VARIATION 2020-2021 | VARIATION 2021 MOYENNE 5 ANS |
|-----------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-----------------|---------------------|------------------------------|
| Contre la personne          | 3 676         | 3 790         | 3 852         | 3 988         | 3 724         | 4 212         | 3 806,0         | 13,1 %              | 10,7 %                       |
| Contre la propriété         | 7 269         | 7 511         | 7 542         | 7 236         | 7 086         | 7 294         | 7 328,8         | 2,9 %               | -0,5 %                       |
| Autres infractions au C.cr. | 1 482         | 1 420         | 1 386         | 1 400         | 1 374         | 1 249         | 1 412,4         | -9,1 %              | -11,6 %                      |
| Lois stupéfiants            | 786           | 829           | 714           | 445           | 411           | 399           | 637,0           | -2,9 %              | -37,4 %                      |
| Autres lois fédérales       | 2             | 17            | 4             | 10            | 1             | 43            | 6,8             | 4200,0 %            | 532,4 %                      |
| Lois provinciales           | 242           | 220           | 310           | 277           | 329           | 480           | 275,6           | 45,9 %              | 74,2 %                       |
| Règlements municipaux       | 291           | 316           | 267           | 260           | 233           | 272           | 273,4           | 16,7 %              | -0,5 %                       |
| Reliées à la circulation    | 2 274         | 2 495         | 2 351         | 2 061         | 1 279         | 1 430         | 2 092,0         | 11,8 %              | -31,6 %                      |
| <b>TOTAL</b>                | <b>16 022</b> | <b>16 598</b> | <b>16 426</b> | <b>15 677</b> | <b>14 437</b> | <b>15 379</b> | <b>15 832,0</b> | <b>6,5 %</b>        | <b>-2,9 %</b>                |

Contrairement à la tendance des dernières années, la criminalité est en hausse pour une première fois sur le territoire. Toutefois, celle-ci s'explique essentiellement par l'importante diminution observée dans près de l'ensemble des catégories d'infraction en 2020, en raison du contexte pandémique. Les données enregistrées en 2021 se situent d'ailleurs en dessous de la moyenne des cinq années précédentes.

Des augmentations substantielles sont observées au niveau des infractions aux lois provinciales et fédérales, lesquelles sont principalement attribuables au nombre élevé de constats d'infraction émis en vertu des lois sur la santé publique et la mise en quarantaine. Au total, ce sont 1 472 constats d'infraction qui ont été remis par notre service dans le contexte de la pandémie.

## LES CRIMES CONTRE LA PERSONNE

Deux personnes ont perdu la vie en 2021 à la suite d'une infraction envers leur intégrité physique. Outre ces décès, sept autres personnes ont été victimes d'une tentative de meurtre sur notre territoire. Il s'agit d'événements survenus à la suite de querelles dans des contextes variés, notamment entre personnes qui ne se connaissent pas, mais également entre personnes qui entretiennent des liens d'intimité, dont un en contexte familial et un conjugal.

**Tableau 3. Évolution des principaux crimes contre la personne entre 2016 et 2021.**

| PRINCIPALES NATURES      | 2016         | 2017         | 2018         | 2019         | 2020         | 2021         | MOYENNE 5 ANS  | VARIATION 2020-2021 | VARIATION 2021 MOYENNE 5 ANS |
|--------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|---------------------|------------------------------|
| Infr. entraînant la mort | 3            | 4            | 1            | 4            | 3            | 2            | 3,0            | -33,3 %             | -33,3 %                      |
| Tentative de meurtre     | 8            | 3            | 12           | 4            | 2            | 7            | 5,8            | 250,0 %             | 20,7 %                       |
| Crimes sexuels           | 279          | 322          | 387          | 433          | 458          | 533          | 375,8          | 16,4 %              | 41,8 %                       |
| Voies de fait            | 2 165        | 2 193        | 2 216        | 2 276        | 2 132        | 2 359        | 2 196,4        | 10,6 %              | 7,4 %                        |
| Vols qualifiés           | 182          | 201          | 157          | 203          | 163          | 161          | 181,2          | -1,2 %              | -11,1 %                      |
| Harcèlement criminel     | 133          | 181          | 139          | 152          | 139          | 164          | 148,8          | 18,0 %              | 10,2 %                       |
| Menaces                  | 707          | 660          | 684          | 703          | 610          | 705          | 672,8          | 15,6 %              | 4,8 %                        |
| Intimidation             | 77           | 102          | 99           | 74           | 67           | 108          | 83,8           | 61,2 %              | 28,9 %                       |
| <b>TOTAL PARTIEL</b>     | <b>3 554</b> | <b>3 666</b> | <b>3 695</b> | <b>3 849</b> | <b>3 574</b> | <b>4 039</b> | <b>3 667,6</b> | <b>13,0 %</b>       | <b>10,1 %</b>                |

Si la diminution des contacts sociaux a eu pour effet de limiter les opportunités criminelles en générant moins de tensions entre les individus en 2020, il semblerait que cette dynamique se soit atténuée en 2021, puisque la plupart des catégories d'infractions contre la personne ont connu des hausses relativement importantes en cours d'année.

L'analyse des dossiers de crimes sexuels démontre que la nature des affaires est toujours constante à travers les années. Les victimes sont majoritairement de sexe féminin (90 %) et âgées de moins de 25 ans (81,6 %), voire d'âge mineur (69,5 %). Alors que la part d'hommes victimes de crimes sexuels suivait une augmentation constante depuis les dernières années, ceux-ci ne représentent que

10 % des victimes en 2021, contrairement à 20 % l'an dernier. La plupart du temps, le suspect demeure connu de la victime (79,3 %), alors que les infractions sexuelles commises en contexte conjugal et familial sont restées stables entre 2020 et 2021.

Finalement, soulignons les hausses observées en 2021 concernant les événements de voies de fait, harcèlement criminel, menace et intimidation, alors que l'on retrouve des données similaires aux années précédant la pandémie. Les causes sous-jacentes peuvent être plutôt variées, mais on peut prétendre qu'il s'agit essentiellement d'une conséquence à un retour à une vie passablement normale.

## LES CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ

Tableau 4. Évolution des principaux crimes contre la propriété entre 2016 et 2021.

| PRINCIPALES NATURES                | 2016          | 2017          | 2018          | 2019          | 2020          | 2021          | MOYENNE 5 ANS   | VARIATION 2020-2021 | VARIATION 2021 MOYENNE 5 ANS |
|------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-----------------|---------------------|------------------------------|
| Incendies                          | 78            | 65            | 81            | 54            | 61            | 136           | 67,8            | 123,0 %             | 100,6 %                      |
| Vols par effraction                | 1 649         | 1 574         | 1 539         | 1 211         | 1 069         | 891           | 1 408,4         | -16,7 %             | -36,7 %                      |
| Vols de véhicule                   | 360           | 471           | 514           | 477           | 440           | 643           | 452,4           | 46,1 %              | 42,1 %                       |
| Vols simples                       | 3 137         | 3 275         | 3 109         | 3 102         | 3 097         | 2 933         | 3 144,0         | -5,3 %              | -6,7 %                       |
| Total fraudes                      | 1 359         | 1 234         | 1 483         | 1 598         | 1 533         | 1 731         | 1 441,4         | 12,9 %              | 20,1 %                       |
| Fraudes                            | 780           | 877           | 1 144         | 1 316         | 1 446         | 1 667         | 1 112,6         | 15,3 %              | 49,8 %                       |
| Information du public <sup>3</sup> | 579           | 357           | 339           | 282           | 87            | 64            | 328,8           | -26,4 %             | -80,5 %                      |
| Méfais                             | 1 225         | 1 196         | 1 083         | 1 032         | 918           | 969           | 1 090,8         | 5,6 %               | -11,2 %                      |
| <b>TOTAL PARTIEL</b>               | <b>10 366</b> | <b>10 733</b> | <b>10 579</b> | <b>10 294</b> | <b>10 128</b> | <b>10 172</b> | <b>10 420,0</b> | <b>0,4 %</b>        | <b>-2,4 %</b>                |

Contrairement aux crimes contre la personne, ceux commis contre la propriété sont demeurés relativement bas en 2021, signe que les nouvelles habitudes de vie reliées au contexte pandémique sont maintenant ancrées dans le quotidien des citoyens. Par exemple, les vols par effraction ont atteint leur plus bas niveau depuis les dernières années, avec moins de 1 000 infractions pour l'ensemble de l'agglomération, une conséquence sans doute directe du télétravail ou de la formule hybride dorénavant adoptée par une large proportion d'employeurs. Les vols simples, dont le vol à l'étalage, sont demeurés particulièrement bas en 2021, et ce, bien que les commerces soient restés ouverts plus souvent qu'en 2020. L'intérêt pour le commerce en ligne peut en être l'une des causes. D'ailleurs, le vol de colis est tout aussi fréquent, tandis qu'environ 170 événements de cette nature ont été rapportés sur notre territoire en 2021, soit une cinquantaine de plus que l'an dernier.

En 2021, notre organisation a connu plusieurs vagues d'incendies sur l'ensemble du territoire, faisant considérablement augmenter les statistiques en la matière. La concentration la plus importante se situe dans le secteur du boulevard Sainte-Foy à Longueuil, regroupant une cinquantaine d'événements depuis le début de

l'année. Plusieurs suspects ont ainsi été identifiés et certains arrêtés, ce qui a permis de régler la problématique.

Le vol de véhicule a également connu une forte hausse en 2021, passant de 440 événements en 2020 à 643 cette année. Les marques et modèles les plus prisés sont le Honda CRV ainsi que les camions Ford de la Série F.

Finalement, les affaires de fraude ont continué leur progression en 2021, une tendance qui ne s'est guère effritée depuis 2016. Ces augmentations sont observables au niveau des fraudes par carte de service (+29), des fraudes par ordinateur (+35), des vols d'identité (+30) ainsi que des autres fraudes (+128). Parmi les tendances qui avaient été identifiées dans les dernières années, certaines sont encore très actuelles. C'est le cas notamment des demandes frauduleuses de PCU (dorénavant appelée Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement – PCTCC), des fausses petites annonces offrant différents biens dont la location mobilière, ainsi que du stratagème d'hameçonnage qui demande à la victime de se procurer des cartes prépayées Amazon ou des Bitcoins.

<sup>3</sup>- Depuis 2015, les événements n'ayant pas entraîné de perte financière pour la victime et qui ne présentent aucun élément d'enquête sont identifiés sous le code R203 – Information du public, ce qui explique la distribution des événements entre les deux codifications. Ces événements ne sont toutefois pas comptabilisés comme des infractions criminelles.

## LES INFRACTIONS CRIMINELLES RELIÉES À LA CIRCULATION

Tableau 5. Évolution des infractions criminelles liées à la circulation entre 2016 et 2021.

| NATURE               | 2016         | 2017         | 2018         | 2019         | 2020         | 2021         | MOYENNE 5 ANS  | VARIATION 2020-2021 | VARIATION 2021 MOYENNE 5 ANS |
|----------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|---------------------|------------------------------|
| Conduite dangereuse  | 27           | 32           | 45           | 31           | 38           | 49           | 34,6           | 28,9 %              | 41,6 %                       |
| Poursuite            | 16           | 25           | 12           | 17           | 22           | 18           | 18,4           | -18,2 %             | -2,2 %                       |
| Capacités affaiblies | 569          | 565          | 484          | 469          | 314          | 423          | 480,2          | 34,7 %              | -11,9 %                      |
| Délit de fuite       | 1 626        | 1 831        | 1 761        | 1 519        | 871          | 920          | 1 521,6        | 5,6 %               | -39,5 %                      |
| Autres               | 36           | 42           | 49           | 25           | 34           | 20           | 37,2           | -41,2 %             | -46,2 %                      |
| <b>TOTAL</b>         | <b>2 274</b> | <b>2 495</b> | <b>2 351</b> | <b>2 061</b> | <b>1 279</b> | <b>1 430</b> | <b>2 092,0</b> | <b>11,8 %</b>       | <b>-31,6 %</b>               |

À l'image du reste de la criminalité, les infractions liées à la circulation ont connu une certaine augmentation en 2021, comparativement à l'année précédente, mais demeurent sous la moyenne des cinq années antérieures. La mise en place puis le retrait des mesures sanitaires sur une plus courte période que lors du début de la pandémie a certainement eu pour effet de normaliser le nombre de véhicules sur les routes, créant donc des situations propices aux comportements à risque, notamment la conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool qui est en augmentation. Sur l'ensemble des catégories d'infraction en matière de circulation, seuls les cas de conduite dangereuse se trouvent à être plus nombreux qu'avant la pandémie.

# L'ANALYSE DES TENDANCES

## LA DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

La santé mentale des individus a été un sujet des plus préoccupant dès le début de la pandémie. Rapidement, les experts ont soulevé l'ampleur des impacts psychosociaux de certaines mesures restreignant les habitudes et libertés, sans compter le stress financier encouru par les fermetures répétées des commerces. Ils ont également mis en garde contre les effets d'une détérioration encore plus grande de la santé mentale si la pandémie et les mesures qui l'accompagnent perdurent. C'est à ce moment que les taux de suicide peuvent augmenter de manière drastique, comme cela a été le cas lors de l'épidémie de SRAS à Hong Kong en 2003. Si le nombre de suicides demeure actuellement stable dans la province, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) rapporte depuis la dernière année une augmentation marquée du nombre d'hospitalisations et de visites aux urgences pour comportement suicidaire, le contexte de la pandémie n'y étant pas étranger<sup>4</sup>.

L'analyse de nos données en la matière démontre effectivement une détérioration encore plus grande de la santé mentale de nos citoyens, comparativement à l'an dernier. Le nombre de dossiers soumis à l'équipe d'Enquêtes et interventions auprès des personnes vulnérables (EIPV) a crû de 9,3 %, passant de 3 650 à 3 989 entre 2020 et 2021. Pour la même période, le nombre d'interventions policières de cette nature a augmenté de 12,3 %, alors que la hausse n'était que de 5 % pour l'année précédente. En comparant les années 2019, soit avant la pandémie, et 2021, la hausse est encore plus importante (17,8 %). Au cours de l'année, les policiers sont donc intervenus dans 4 441 situations de détresse, contre 3 954 en 2020 et 3 769 en 2019. Bien que le nombre de suicides ait diminué, passant de 41 à 34 cas entre 2020 et 2021, les tentatives ont passablement augmenté, passant de 432 à 501 cas pour la même période. La figure 2 illustre le nombre total d'interventions distribuées par mois. En 2021, on remarque que la courbe augmente de manière considérable durant les mois de février, mars, avril ainsi qu'octobre et novembre. Ces périodes correspondent à un durcissement des mesures sanitaires, contrairement à l'été par exemple, où la population bénéficiait de davantage de libertés. On y observe d'ailleurs un nombre plus petit d'interventions en matière de santé mentale.

Cette aggravation de la détresse psychologique semble avoir touché tous les groupes de la population, sans égards au sexe ni à l'âge. En effet, la proportion d'hommes et de femmes ciblés par une intervention en matière de santé mentale est quasi équivalente, d'autant plus qu'on remarque une répartition très similaire dans chacune des catégories d'âge, et ce, depuis 2019. Par contre,

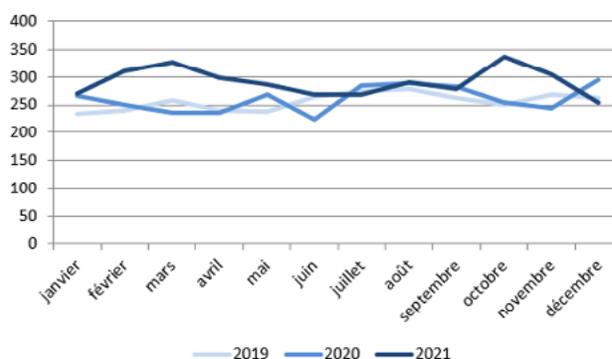


Figure 2 Évolution mensuelle des interventions en matière de santé mentale entre 2019 et 2021.

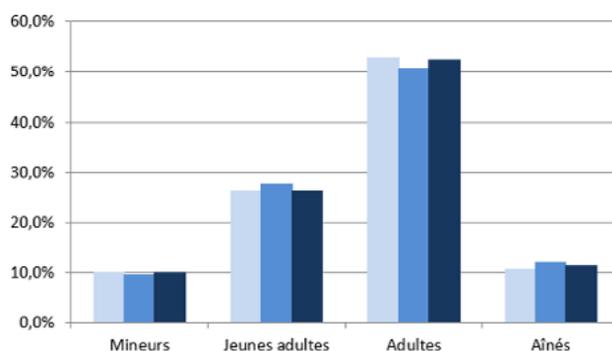


Figure 3 Répartition (%) des interventions en matière de santé mentale selon la catégorie d'âge, entre 2019 et 2021.

on peut supposer que les personnes âgées de 35 à 44 ans et de 55 à 64 ans ont vécu un peu plus de détresse au cours de l'année, puisque ce sont pour ces groupes d'âge qu'on note la plus grande augmentation (+151). Parmi l'ensemble des groupes, c'est aussi auprès des personnes âgées de 35 à 44 ans que notre organisation est le plus souvent intervenue (17,4 %).

Ainsi, l'épuisement de nos citoyens en regard des mesures sanitaires apparaît comme étant bien réel. Les bouleversements engendrés dès la première année de la pandémie ont effrité l'équilibre mental de la population, mais c'est surtout leur pérennité qui met à mal la résilience de tout un chacun. À l'aube d'un déconfinement, on pourrait s'attendre à ce que nos citoyens retrouvent un semblant d'équilibre dans plusieurs sphères de leur vie, mais le contexte économique actuel et à venir (taux d'inflation, explosion du marché immobilier, augmentation de la facture d'épicerie, hausse du prix de l'essence, etc.) pourrait fragiliser leur situation financière à plus long terme et provoquer une détresse encore plus importante, augmentant ainsi du même coup les risques de passage à l'acte chez certains. Les conséquences de la pandémie en matière de santé mentale pourraient donc se faire sentir encore longtemps.

## LES SURDOSES

Les habitudes de consommation de la population québécoise en matière de drogue ont beaucoup moins fait jaser en 2021. Même si elles demeurent préoccupantes, le nombre de surdoses, mortelles ou non, s'est stabilisé depuis 2020, mais demeure supérieur à ce qu'il était en 2019. Pour l'ensemble de l'agglomération de Longueuil, le bureau du coroner a rapporté un total de 21 décès causés par une intoxication suspectée aux drogues en 2021, contre 28 en 2020, mais 16 en 2019. Pour la même période, le Groupe alerte santé répertorie 1 055 interventions ambulancière pour une intoxication sur notre territoire, une hausse de 19,6 % comparativement à 2020 et de 41,0 % en 2019. L'augmentation se fait plus particulièrement sentir chez les femmes, puisque le nombre d'hommes est stable depuis 2020. En effet, ce sont 158 femmes supplémentaires qui ont été victimes d'une surdose, représentant dorénavant 57,7 % des personnes impliquées, contre 50,9 % l'année précédente. L'âge moyen se situe toujours autour de la mi-trentaine (36 ans).

Les enjeux en matière de consommation de stupéfiants sont variés et constituent essentiellement les mêmes qu'au début de la pandémie. Les chaînes d'approvisionnement sont bouleversées, des substances potentiellement dangereuses sont utilisées pour en adultérer d'autres ou bien les consommateurs se tournent vers des substances qu'ils n'ont pas l'habitude de consommer, ce qui augmente les risques de surdose. Parmi les tendances les plus fréquentes, on

remarque toujours l'ajout de substances connues comme le fentanyl, le carfentanil et l'isotonitazène, mais les analyses de Santé Canada révèlent plus récemment la présence de nouvelles substances comme le protonitazène ou l'étodesnitazène. Les effets de telles substances sont bien souvent méconnus, peuvent nécessiter plus d'une dose de naloxone ou ne sont pas détectés par les bandelettes habituelles. Une autre tendance toujours actuelle est la popularité de certains médicaments d'ordonnance qui met à risque la santé des jeunes. Au début de l'année 2021, la Direction de santé publique de la Montérégie a reçu plusieurs signalements de surdoses liées à la consommation de Xanax contrefaits en milieu scolaire. Depuis 2020, ce sont près d'une dizaine de nouvelles contrefaçons qui ont été signalées, lesquelles sont constituées à leur tour de diverses substances dont certaines appartiennent à la famille des benzodiazépines. Or, les effets de telles substances ne peuvent pas être renversés par la naloxone, mais seulement en présence du personnel hospitalier.

En réaction à la crise des opioïdes qui sévit partout au Canada, le gouvernement fédéral a présenté, le 7 décembre dernier, le projet de loi C-5<sup>5</sup>. Celui-ci abroge les peines minimales obligatoires pour toutes les infractions liées aux drogues, ce qui permettrait le recours à la déjudiciarisation, notamment vers des programmes de traitement. C'est un pas de plus vers une décriminalisation potentielle de la possession pour l'ensemble des drogues au pays.

## L'ITINÉRANCE

Les personnes en situation d'itinérance avaient été identifiées l'an dernier comme un groupe de la population particulièrement vulnérable au contexte de la pandémie. Pour pallier les différentes problématiques vécues, le service de police, de concert avec les partenaires du milieu, a établi une série de mesures visant à répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance, particulièrement dans le secteur du métro Longueuil. Le déploiement du projet Équipe mixte de patrouille (EMP) a permis de créer, mais surtout d'améliorer les liens entre plusieurs organismes œuvrant auprès des mêmes personnes, de manière à établir une intervention concertée. Cette approche multidisciplinaire a permis de répondre à l'éventail des besoins présents au sein des problématiques complexes vécues par ces personnes, permettant ainsi de s'attaquer aux causes sous-jacentes. En conséquence, les impacts, pour le moins positifs, se sont rapidement fait sentir sur le terrain. Les agents sont devenus des acteurs sociaux efficaces dans la résolution de problèmes durables.

En 2021, plus particulièrement au début de la période estivale, l'EMP a vu s'ajouter à son mandat une approche en résolution de problème pour le quartier Notre-Dame-de-Grâce à Longueuil. Plusieurs citoyens et commerçants du secteur se sont plaints d'incivilités reliées à la présence d'individus marginaux. On y dénotait notamment de la consommation de stupéfiants et d'alcool sur les terrains privés, l'installation de tente, la présence de déchets et seringues, du bruit excessif, etc. Une vague d'incendie a également été perpétrée dans ce secteur au même moment. La présence de plusieurs ressources dédiées aux personnes en situation d'itinérance est apparue

comme étant en bonne partie responsable des plaintes signalées. Ces difficultés dans le partage de l'espace public ont généré un sentiment d'irritabilité et d'insécurité chez les citoyens et commerçants du secteur, sentiments auxquels le service de police a dû remédier.

Devant cette situation jugée des plus criante, les actions du service de police, par le biais des agents de l'EMP maintenant intégrés au projet de policiers RÉSO, ont été nombreuses. Les diverses rencontres de sensibilisation et d'échange avec les partenaires internes et externes, les citoyens ainsi que les commerçants ont permis de cibler la problématique et d'identifier les besoins de chacun. La création de comités, notamment d'un comité clinique, a facilité la prise de décision dans l'élaboration d'un plan d'intervention concerté et unifié pour résoudre des situations complexes. Un code de vie a été élaboré au sein des divers organismes du secteur permettant l'uniformisation des règles. Une équipe mobile a procédé au nettoyage des lieux, notamment en installant des bacs permanents pour les seringues. De la promotion a été effectuée auprès des patrouilleurs concernant une application judicieuse de la loi envers les personnes marginales, de manière à éviter les actions contre-productives. Finalement, plusieurs interventions ciblées ont été élaborées concernant les individus récurrents, notamment par la section des enquêtes en matière de stupéfiants. Au bout du compte, cette intervention concertée a eu pour effet de répondre aux inquiétudes de la population – les appels ayant diminué de 73,3 % dans le secteur du boulevard Sainte-Foy en l'espace de 3 mois – en plus de maintenir le lien de confiance des policiers RÉSO, tant avec les personnes ciblées, voire arrêtées, que les partenaires.

## LA VIOLENCE DOMESTIQUE

Le contexte de la pandémie, mais plus particulièrement l'instauration des mesures sanitaires, a entraîné de profonds bouleversements au sein des familles de l'agglomération. L'an dernier, les longues périodes d'isolement, notamment celles vécues par les plus jeunes, ont contribué à fragiliser le réseau social des victimes de violence domestique, accentuant leur vulnérabilité et favorisant ainsi les épisodes de violence. En 2020, nous avons effectivement remarqué un plus grand nombre d'appels pour des chicanes de famille sur le territoire, mais une diminution des dénonciations en matière de violence, fort possiblement en raison des mesures de confinement à domicile qui ont empêché les victimes de rapporter les épisodes vécus.

**Tableau 6. Évolution des appels de chicane de famille et des événements de violence domestique entre 2016 et 2021.**

|                            | 2016         | 2017         | 2018         | 2019         | 2020         | 2021         | MOYENNE 5 ANS  | VARIATION 2020-2021 | VARIATION 2021 MOYENNE 5 ANS |
|----------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|---------------------|------------------------------|
| Violence conjugale         | 1 078        | 1 049        | 1 161        | 1 179        | 1 113        | 1 256        | 1 116,0        | 12,8 %              | 12,5 %                       |
| Violence familiale         | 609          | 613          | 712          | 861          | 702          | 815          | 699,4          | 16,1 %              | 16,5 %                       |
| <b>VIOLENCE DOMESTIQUE</b> | <b>1 687</b> | <b>1 662</b> | <b>1 873</b> | <b>2 040</b> | <b>1 815</b> | <b>2 071</b> | <b>1 815,4</b> | <b>14,1 %</b>       | <b>14,1 %</b>                |
| <b>CHICANE DE FAMILLE</b>  | <b>4 294</b> | <b>4 451</b> | <b>4 211</b> | <b>4 284</b> | <b>4 461</b> | <b>4 552</b> | <b>4 340,2</b> | <b>2,0 %</b>        | <b>4,9 %</b>                 |

Une nouvelle analyse de nos plus récentes données tend à démontrer un maintien des tensions au sein des familles en 2021. Les interventions policières en matière de chicane de famille ont très légèrement augmenté depuis la dernière année, signe que les sources de stress reliées au contexte pandémique sont demeurées présentes au sein des familles. Or, les dénonciations en matière de violence domestique, que ce soit en contexte conjugal ou familial, ont augmenté de 14 % comparativement à 2020, se situant ainsi largement au-dessus de la moyenne des cinq dernières années.

En dépit de cette hausse des cas, ou plutôt de dénonciations, l'analyse de certaines données nous en apprend davantage sur cette dynamique familiale qui a évolué au fil de la pandémie. En 2020, moins d'événements (-12,5 %) impliquant une cohabitation entre la victime et son agresseur ont été dénoncés. Les épisodes de violence se sont avérés plus longs (88,8 jours) et il aura nécessité plus de temps à la victime avant de les déclarer au service de police (218,3 jours). L'analyse de ces mêmes données pour l'année 2021 démontre, comparativement à l'année précédente, une hausse de 16,4 % des dénonciations lorsqu'il y a cohabitation, des épisodes de violence d'une durée moyenne de 132,5 jours ainsi qu'une plus longue période encore jusqu'à la dénonciation (265 jours). Si ces dernières informations supposent que la dénonciation ait été un processus encore plus difficile en 2021, il semblerait que ce soit le contraire. Entre 2018 et 2020, une cinquantaine d'événements de violence vécus il y a plus d'un

an étaient annuellement rapportés à notre organisation. En 2021, ce nombre s'élève à 91 dénonciations, signe que les victimes d'événements passés, dans ce cas-ci qui remontent au début ou avant la pandémie, ont saisi une fenêtre d'opportunité pour dénoncer les violences vécues.

L'année 2020 était caractérisée par un déclin important en matière de dénonciation des violences domestiques dans l'ensemble de la province, tandis que les tensions vécues au sein des familles étaient palpables. Malheureusement, 17 femmes ont perdu la vie en contexte conjugal au Québec en 2021, une année record depuis 13 ans<sup>6</sup>. Or, leur médiatisation, combinée à l'action gouvernementale (les campagnes publicitaires, l'octroi de financement, la création d'un tribunal spécialisé en violence sexuelle et conjugale, l'introduction des bracelets antirapprochements, etc.) semblent avoir provoqué une réelle prise de conscience chez l'ensemble de la population. En avril 2021, notre organisation annonçait également la mise en place d'une cellule de crise en matière de violence conjugale, un partenariat avec les ressources communautaires dédiées à cet enjeu afin de favoriser l'intervention rapide et la prise en charge complète de la victime. Tous ces efforts déployés, tant à notre niveau qu'à plus grande échelle, ont permis d'offrir aux victimes davantage de support certes, mais surtout de retrouver la force d'aller chercher de l'aide, une volonté qui avait été passablement effritée par la pandémie.

6- <https://www.journaldemontreal.com/2021/12/30/homicides-en-2021-jamais-autant-de-femmes-tuees-en-13-ans-au-quebec>

## LA VIOLENCE PAR ARME À FEU

L'année 2021 a été marquée par un nombre considérablement élevé de fusillades survenues dans la région métropolitaine de Montréal – principalement sur l'île, mais aussi à Laval – positionnant rapidement les armes à feu et les enjeux liés à leur contrôle au centre de l'attention médiatique. Des liens avec le crime organisé, particulièrement les gangs de rue, ont été soulevés, mais on y souligne surtout une banalisation de l'arme à feu par les plus jeunes, lesquels sont généralement dépourvus d'un lourd historique criminel. La prolifération des sources d'approvisionnement d'armes et la facilité de s'en procurer, notamment à travers le web clandestin, la fabrication artisanale et domestique, ainsi que leurs présences sur les réseaux sociaux et dans les vidéoclips sur Internet sont autant d'éléments qui favorisent la culture des armes à feu et qui contribuent à cette banalisation. Devant cette montée de la violence et l'inquiétude de la population, le gouvernement du Québec a annoncé, le 24 septembre dernier, la Stratégie québécoise de lutte contre la violence liée aux armes à feu, lançant du même coup l'opération Centaure<sup>7</sup>. Un montant de 90 millions a été alloué pour cette opération rassemblant 20 corps de police. Pour sa part, le SPAL s'est vu attribuer un montant de 3 millions de dollars sur 5 ans pour

augmenter ses ressources et par le fait même renforcer sa capacité à lutter contre la violence liée aux armes à feu.

Le financement accordé à notre organisation par le biais du projet Centaure pourra très certainement avoir un impact sur la circulation d'armes à feu acquises illégalement, en favorisant le travail en amont, la visibilité sur le terrain et la collecte d'information. Or, c'est surtout à travers l'intégration sociale des jeunes, de concert avec nos partenaires, qu'il sera possible de contrer la violence urbaine. Puisque la plupart des personnes impliquées dans ces événements demeurent dans l'agglomération, notre organisation policière dispose des opportunités nécessaires pour prévenir de futures infractions. De telles mesures, à la fois sociales et éducatives, vont permettre d'intervenir rapidement auprès des adolescents avant que la situation ne dégénère. Ces mesures permettraient aussi d'éviter de créer une méfiance généralisée chez ces jeunes envers la police et de nuire aux efforts de collaboration facilitant le repérage des armes à feu. Le projet de police de concertation, bien qu'il ne vise pas exclusivement à combattre la violence liée aux armes à feu, s'inscrit dans cette approche globale de prévention en offrant une solution à moyen et à long terme pour lutter contre celle-ci.

<sup>7</sup>- Coordination des efforts nationaux sur le trafic d'armes, unis dans la répression et les enquêtes.

## LA VIOLENCE CHEZ LES JEUNES

L'analyse des crimes contre la personne démontre une augmentation substantielle de la criminalité ciblant les adolescents. En excluant les cas de violence domestique, l'année 2021 enregistre le plus grand nombre d'infractions chez les 12-17 ans depuis les dernières années (tableau 10). Bien qu'il s'agisse majoritairement des voies de fait et des crimes sexuels (66,8 %), nous pouvons aisément présumer que les cas de menace, intimidation et harcèlement, qui regroupent seulement 19,3 % de ces infractions, sont en réalité bien plus fréquents qu'ils n'y paraissent.

**Tableau 7. Distribution des crimes contre la personne chez les 12-17 ans selon l'année et certains lieux.**

|                              | 2018       | 2019       | 2020       | 2021       |
|------------------------------|------------|------------|------------|------------|
| École                        | 81         | 108        | 56         | 136        |
| Résidence privée             | 99         | 77         | 123        | 121        |
| Parc                         | 13         | 13         | 20         | 48         |
| <b>TOTAL DES INFRACTIONS</b> | <b>307</b> | <b>313</b> | <b>338</b> | <b>461</b> |

Pour pallier ces problématiques, plusieurs efforts ont été mis en place à différents niveaux depuis le mois de septembre 2021. Diverses communications ont notamment été diffusées afin d'augmenter la vigilance des patrouilleurs. Une rencontre de mobilisation opérationnelle (RMO) a été mise en place pour les problématiques vécues de manière spécifique dans certaines écoles. Des rencontres de sensibilisation par les agentes de la SPVRC ont été effectuées à plusieurs reprises et un travail réalisé conjointement avec les partenaires externes présents dans les écoles ainsi qu'avec la section du renseignement se poursuit.

# LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE<sup>8</sup>

Tableau 8. Évolution des principaux types de collisions entre 2016 et 2021.

| NATURE DE COLLISIONS    | 2016         | 2017         | 2018         | 2019         | 2020         | 2021         | MOYENNE 5 ANS  | VARIATION 2020-2021 | VARIATION 2021 MOYENNE 5 ANS |
|-------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|---------------------|------------------------------|
| Mortelles               | 5            | 2            | 4            | 4            | 11           | 4            | 5,2            | -63,6 %             | -23,1 %                      |
| Blessés graves          | 21           | 32           | 30           | 30           | 19           | 29           | 26,4           | 52,6 %              | 9,8 %                        |
| Blessés légers          | 1 112        | 1 080        | 1 045        | 992          | 611          | 735          | 968,0          | 20,3 %              | -24,1 %                      |
| Matérielles             | 1 723        | 1 742        | 1 711        | 1 517        | 1 112        | 1 233        | 1 561,0        | 10,9 %              | -21,0 %                      |
| Matérielles (-2 000 \$) | 1 561        | 1 685        | 1 545        | 1 418        | 924          | 916          | 1 426,6        | -0,9 %              | -35,8 %                      |
| <b>TOTAL</b>            | <b>4 422</b> | <b>4 541</b> | <b>4 335</b> | <b>3 961</b> | <b>2 677</b> | <b>2 917</b> | <b>3 987,2</b> | <b>9,0 %</b>        | <b>-26,8 %</b>               |

Le nombre de collisions enregistrées dans l'agglomération de Longueuil a augmenté de 9 % en 2021, comparativement à l'an dernier, mais se situe largement en dessous de la moyenne des cinq dernières années (-26,8 %). Le contexte de la pandémie, particulièrement la première année parce que les mesures étaient plus restrictives, a très certainement entraîné un nombre réduit de véhicules en circulation, réduisant ainsi par la même occasion les risques de collisions. La reprise graduelle des activités peut expliquer la hausse du nombre d'accidents et de victimes en 2021.

Malgré un nombre plus élevé d'accidents entraînant des blessures graves, moins de personnes ont perdu la vie sur nos routes cette année. En effet, ce sont un piéton<sup>9</sup> et trois automobilistes qui ont été impliqués dans un accident mortel en 2021. Parmi l'ensemble de personnes impliquées dans ces accidents, on retrouve un peu plus d'hommes (52 %), âgé en moyenne de 39,5 ans et 42,6 ans pour les accidents ayant généré minimalement des blessures graves.

Tableau 9. Évolution du nombre de victimes et de leur nature entre 2016 et 2021.

| NATURE DES BLESSURES         | 2016         | 2017         | 2018         | 2019         | 2020       | 2021       | MOYENNE 5 ANS  | VARIATION 2020-2021 | VARIATION 2021 MOYENNE 5 ANS |
|------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|------------|------------|----------------|---------------------|------------------------------|
| Nombre décès                 | 5            | 2            | 4            | 5            | 12         | 4          | 5,6            | -66,7 %             | -28,6 %                      |
| Nombre blessés graves        | 22           | 37           | 34           | 30           | 19         | 31         | 28,4           | 63,2 %              | 9,2 %                        |
| Nombre blessés légers        | 1 509        | 1 400        | 1 363        | 1 252        | 768        | 926        | 1 258,4        | 20,6 %              | -26,4 %                      |
| <b>NOMBRE TOTAL VICTIMES</b> | <b>1 536</b> | <b>1 439</b> | <b>1 401</b> | <b>1 287</b> | <b>799</b> | <b>961</b> | <b>1 292,4</b> | <b>20,3 %</b>       | <b>-25,6 %</b>               |
| Nombre piétons               | 142          | 159          | 154          | 156          | 97         | 113        | 141,6          | 16,5 %              | -20,2 %                      |
| Nombre cyclistes             | 105          | 108          | 100          | 97           | 67         | 82         | 95,4           | 22,4 %              | -14,0 %                      |
| Nombre motocyclistes         | 32           | 35           | 52           | 44           | 34         | 27         | 39,4           | -20,6 %             | -31,5 %                      |

8- Les données en matière de sécurité routière proviennent des statistiques compilées par la SAAQ, reçues le 7 février 2022.

9- Prendre note que cet événement n'est pas comptabilisé par la SAAQ, puisqu'il s'agit d'une collision entre un piéton et un train. Les données issues de la SAAQ ne prennent en considération que ce qui implique un véhicule.

## CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Si l'année 2020 a marqué le début de nombreux bouleversements, à peu près tous reliés de près ou de loin au contexte de la pandémie de la COVID-19, l'année 2021 s'est déroulée quant à elle sous le sceau de l'adaptation. Que ce soit au niveau des interventions policières au quotidien, de la criminalité ou en matière de sécurité routière, les fluctuations observées au cours de l'année reflètent davantage les tendances passées et confirment les nouvelles qui ont été mises de l'avant dans le dernier bilan. En effet, les tensions vécues entre les citoyens se sont amoindries, sans pour autant complètement disparaître. Il en résulte ainsi une diminution des interventions policières pour des situations conflictuelles, mais une hausse des crimes contre la personne, laquelle s'est amorcée toutefois bien avant la pandémie. La dénonciation des violences a heureusement repris de plus belle, signe que les interventions concertées auprès des victimes, la prévention et les messages de sensibilisation adressés à la population fonctionnent. Au même titre, la criminalité contre les biens a poursuivi sa tendance à la baisse, amorcée également avant la pandémie. Le travail policier effectué en amont depuis plusieurs années déjà, grâce à la détection rapide des problématiques, combiné aux nouvelles habitudes de vie de la population concrétise davantage les tendances identifiées précédemment. Les formes plus traditionnelles de crime, comme le vol par effraction ou le vol à l'étalage, se font plus rares, laissant toujours de plus en plus de place à une nouvelle criminalité axée sur le développement technologique.

Suivant l'analyse des tendances ayant défini l'année, certaines d'entre elles apparaissent des plus préoccupantes. C'est le cas notamment pour la détresse psychologique qui continue de s'aggraver chez nos citoyens. Bien qu'un retour à une vie passablement normale soit imminent, les conséquences des mesures sanitaires sur la santé mentale des individus sont lourdes et profondes. Après plus de deux ans à vivre dans l'incertitude, la résilience de tout un chacun est éffritée et les défis à venir, dont plusieurs défis économiques, pourraient paraître insurmontables pour certains. Il est donc bien possible que nos policiers soient éventuellement confrontés à une détresse psychologique grandissante. Une autre tendance préoccupante est sans contredit la violence commise par arme à feu, laquelle a pris d'assaut l'ensemble de la province, y compris

l'agglomération de Longueuil. Même si les balles ne fusent pas au même rythme qu'à Montréal ou Laval, la violence qui anime notre jeunesse est indéniable. Les conflits auparavant confinés à la cour d'école se transportent en dehors du contexte scolaire et suivent les jeunes jusque dans les maisons. La visibilité de certains groupes émergents et le recours de plus en plus fréquent à différents types d'arme ne sont très certainement pas de bon augure.

Depuis le 8 décembre dernier, le modèle de police de concertation se déploie à raison de 17 policiers répartis en autant de secteurs. Incessamment, ce nombre sera plus élevé, mais déjà, les exemples d'interventions de proximité, efficaces et proactives, auprès de clientèles marginales ou en difficulté sont nombreux. Pensons par exemple à l'intervention effectuée auprès des personnes en situation d'itinérance dans le secteur Notre-Dame-Grâce. La collaboration des partenaires, mais aussi celle de la population, a été sollicitée de manière à établir une stratégie aux effets durables. Or, les défis qui attendent nos agents sur le terrain sont tout aussi nombreux et les attentes envers le modèle de police de concertation toutes aussi grandes. Si l'intervention en amont a le potentiel de résoudre des problématiques avant même qu'elles en deviennent, par exemple en freinant l'enracinement des jeunes dans une délinquance violente et persistante, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un travail soutenu et de longue haleine. Ce n'est sans doute pas demain que nous connaîtrons les avantages d'un tel modèle à plus long terme, mais la prochaine année est présage de plusieurs réalisations en ce sens.

## STATISTIQUES

| POLICIERS                            | NOMBRE D'EMPLOYÉS |
|--------------------------------------|-------------------|
| Agent de police                      | 480               |
| Lieutenant (détective et patrouille) | 18                |
| Sergent (détective et patrouille)    | 139               |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>637</b>        |

| CADRES POLICIERS  | NOMBRE D'EMPLOYÉS |
|-------------------|-------------------|
| Capitaine         | 16                |
| Directeur         | 1                 |
| Directeur adjoint | 1                 |
| Inspecteur-chef   | 5                 |
| Inspecteur        | 8                 |
| <b>TOTAL</b>      | <b>31</b>         |

| GRUPE D'EMPLOI   | FÉMININ    | MASCULIN   | TOTAL       |
|------------------|------------|------------|-------------|
| Brigadiers       | 99         | 28         | 127         |
| Cadres civils    | 12         | 6          | 18          |
| Cadres policiers | 6          | 25         | 31          |
| Cols blancs      | 174        | 54         | 228         |
| Cols bleus       | 0          | 5          | 5           |
| Policiers        | 214        | 423        | 637         |
| <b>TOTAL</b>     | <b>505</b> | <b>541</b> | <b>1046</b> |

